

Contrat Première Embauche : TOUS CONCERNES !

Après le Contrat Nouvelle Embauche, la mise en place du Contrat Première Embauche (CPE) s'inscrit dans une série de mesures gouvernementales dont l'objectif est de développer la précarité tout au long de la vie.

Le gouvernement, soutenu par le MEDEF, veut faire passer le maximum de mesures régressives pour les salariés le plus rapidement possible, sans débat démocratique.

Face aux attaques sans précédent contre le code du travail, les garanties collectives, les statuts publics et la notion même de contrat de travail, la bataille pour le retrait du CPE est un enjeu majeur de la période.

L'emploi public, les statuts sont aussi dans la ligne de mire des logiques libérales. Dans une période où le dénigrement des fonctionnaires et de leurs missions se développe, comment croire que la Fonction publique reste longtemps à l'écart de ces attaques de fond ? Le nombre de salariés précaires se développe dans les services. La DARES, institut de statistiques du ministère de l'Emploi, révèle dans un rapport publié le mois dernier que 16 % des agents de la Fonction publique sont d'ores et déjà salariés sur des "contrats courts".

Par exemple, à ce jour à la DGI, les autorisations de recrutement d'agents de service (gardien concierge, aide géomètre, ...) ne sont pas renouvelées ! Vont-ils être recrutés sur des emplois précaires ?

La CGT agit pour le droit à l'emploi stable, la progression des salaires et qualifications et le développement d'une politique industrielle et de services publics, orientée sur la croissance et l'emploi. Cela passe par la mise en place d'un nouveau statut du travail salarié et d'une véritable sécurité sociale professionnelle.

La mobilisation des salariés et des jeunes se développe depuis un mois. L'engagement du plus grand nombre et la puissance des manifestations prévues le 7 mars sont une condition pour obtenir le retrait du CPE et plus largement, pour gagner la résorption de la précarité dans le privé et le public, le maintien et l'amélioration des garanties collectives et des statuts publics. Ce sera un point d'appui dans les services, alors que le ministre de la Fonction publique développe ses attaques contre le statut des fonctionnaires.

La CGT Trésor partage pleinement la déclaration du 10 février 2006 appelant à poursuivre la mobilisation pour obtenir le retrait du CPE, déclaration signée par des organisations étudiantes et lycéennes (UNEF et UNL) et des organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, CFTC, FSU, UNSA) auxquelles se sont associées l'Union syndicales Solidaires et la CGC.

L'objectif de la CGT et de la CGT Trésor est une participation massive aux manifestations organisées le 7 mars dans tout le pays. Dans ce cadre, la CGT Trésor 92 appelle à la grève ce jour pour qu'aucun obstacle ne s'oppose à la mobilisation des personnels.

Soyons des centaines de milliers dans les manifestations pour exiger le retrait du CPE.

TOUS ENSEMBLE,

MANIFESTONS LE 7 MARS

DE RÉPUBLIQUE À NATION À PARTIR DE 14H30 !